



GROUPEMENT DES
RANDONNEURS ÉQUESTRES
du Territoire de Belfort



RALLYE EQUESTRE DEPARTEMENTAL 2026

Chers ami(e)s,
Le GRE 90 vous invite au **Rallye Équestre Départemental** qui aura lieu les
5 et 6 septembre 2026 au FORT de BERMONT.

AU PROGRAMME

SAMEDI 5 SEPTEMBRE

- A partir de 17h00 : **Accueil des participants** (licenciés FFE 2026).

Installation des chevaux : en paddock

Chaque participant pourra installer son paddock, la veille sur le site.
Une permanence GRE sera assurée le vendredi 4 septembre entre 15h et 18h30.

Installation des cavaliers :

Chaque participant apporte son matériel et installe son bivouac
Possibilité pour ceux qui le souhaitent d'installer un lit de camp
à l'abri dans les casemates du fort.

- 19h00 : **Apéritif** offert par le GRE90
- suivi du **repas** (soirée privée)

DIMANCHE 6 SEPTEMBRE

- De 7h30 à 8h30 : **Petit déjeuner**
- De 09h00 à 10h45 : **Départs échelonnés pour une agréable balade aux alentours de Bermont** (environ 12km)
- A partir de 12h00 : **Remise des plaques** et **Déjeuner**.



Venez profiter d'un
weekend convivial
avec le GRE 90 !

MENU samedi

Kir
Sanglier à la broche
/ Pommes de terre
Fromage.
Dessert
Café
1 Bout Rose pour 6 personnes

MENU dimanche

Apéritif
Barbecue / Crudités
Fromage
Dessert
Café
1 Bout Rose pour 6 personnes

RALLYE EQUESTRE DEPARTEMENTAL – FORT DE BERMONT - LES 5 et 6 SEPTEMBRE 2026 à retourner avec le règlement par chèque à l'ordre du GRE 90 - avant le 23 AOUT 2026 à Fabienne ZURBACH - 1 Faubourg d'Alsace 90100 DELLE (legre90@gmail.com)	
Forfait 1 : Cavalier/meneur (plus de 12 ans) <i>Apéritif + Repas du samedi soir + Petit déjeuner du dimanche matin + participation à la balade + plaque + repas du dimanche midi + Nourriture 1 cheval en paddock</i>	90 €
Forfait 1 bis même prestations que forfait 1 pour cavalier de moins de 12 ans	62 €
Forfait 2 : Cavalier/meneur (dimanche uniquement, plus de 12 ans) <i>Participation à la balade + plaque+ repas dimanche midi</i>	45 €
Forfait 2 bis même prestations que forfait 2 pour cavalier de moins de 12 ans	25 €
Forfait 3 : Accompagnateur (plus de 12 ans) <i>Apéritif et repas du samedi soir</i>	35 €
Forfait 3 bis : Accompagnateur (12 ans et moins) <i>Apéritif et repas du samedi soir</i>	20 €
Forfait 4 : Accompagnateur (plus de 12 ans) <i>Dimanche uniquement (repas midi)</i>	25 €
Forfait 4 bis : Accompagnateur (12 ans et moins) <i>Dimanche uniquement (repas midi)</i>	15 €
<i>Petit-déjeuner supplémentaire</i>	5 €

Toute participation à la balade du dimanche implique le paiement d'un forfait 1 ou 2.

BULLETIN D'INSCRIPTION

Personne responsable de l'inscription

Nom :

Prénom :

Tel (indispensable) :

Forfait 1 : X 90€ =

Nombre de paddocks :

Forfait 1 bis : X 62€ =

Forfait 2 : X 45€ =

Forfait 2 bis : X 25€ =

Forfait 3 : X 35€ =

Forfait 3 bis : X 20€ =

Forfait 4 : X 25€ =

Forfait 4 bis : X 15€ =

Total :

(Règlement par chèque à l'ordre du GRE 90 ou **directement sur le lien suivant** :

NOUVEAU

<https://www.monetico-online-asso.com/gre-90/rallye-5-6-septembre-2026>



Cavalier 1 ou meneur	Nom :Prénom :
	adresse :
	Nom du cheval :
	N° SIRE du cheval :

En validant mon inscription, je certifie que le ou les chevaux concerné(s) par cette inscription est/sont identifié(s) SIRE, à jour de ses(leurs) vaccinations obligatoires et couvert(s) par une assurance responsabilité civile- le cavalier doit être licencié FFE et assuré « en action équitation ». Les organisateurs déclinent toute responsabilité pour tout accident survenu lors de la manifestation. Tout propriétaire de cheval est seul responsable de tout dommage causé à un tiers par lui-même, ses enfants, ses aides... ainsi que par son cheval. Les chevaux et le matériel des participants restent sous leur propre garde et leur responsabilité pendant toute la durée de la manifestation.

A

le...../...../.....

mention manuscrite « lu et approuvé »

Signature :

Cavalier 2 ou meneur	Nom :Prénom :
	adresse :
	Nom du cheval :
	N° SIRE du cheval :

En validant mon inscription, je certifie que le ou les chevaux concerné(s) par cette inscription est/sont identifié(s) SIRE, à jour de ses(leurs) vaccinations obligatoires et couvert(s) par une assurance responsabilité civile - le cavalier doit être licencié FFE et assuré « en action équitation ». Les organisateurs déclinent toute responsabilité pour tout accident survenu lors de la manifestation. Tout propriétaire de cheval est seul responsable de tout dommage causé à un tiers par lui-même, ses enfants, ses aides... ainsi que par son cheval. Les chevaux et le matériel des participants restent sous leur propre garde et leur responsabilité pendant toute la durée de la manifestation.

A

le...../...../.....

mention manuscrite « lu et approuvé »

Signature :